

Décision

Générale

colonial

Décision n° 26-371-1927 portant nomination d'une commission.

n° 26-371-1927

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 octobre 1927

Numéro JO
n° 371 du 31/10/1927

Date du numéro
31 octobre 1927

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Une commission composée de : MM. Marcangeli, garde principal, commandant par intérim la garde indigène, président: Bassières, chef du 3e bureau; Lucciardi, adjoint des services civils en service aux districts, se réunira, sur la convocation de son président, aux fins de faire procéder à des essais officiels sur le dernier lot de cartouches reçu par la garde indigène pour renouvellement de sa réserve de munitions.

Art. 2

— Un procès-verbal constatera les résultats de ces essais.

Art. 3

— Le présent décision sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

CHAPON-BAISSAC.